Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260211-2025_005_2-DE

Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux
56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à onze heures, l'Association Foncière de Remembrement de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LE BIHAN.
Date de convocation de la Commission Administrative : le 27 octobre 2025

Etaient présents : Gérard LE BIHAN, Denis LE BIHAN, Jean-Pierre GOURDEN, Jean-Pierre JEGOUSSO, Annie PLUNIAN, Lionel ANNIC

Etaient absents : Hervé THOMAS

Secrétaire de séance : Lionel ANNIC

AFR 2025-005

Vote du Budget Primitif 2025

Le budget primitif 2024 est approuvé à l'unanimité comme suit :

- ✓ **Section de fonctionnement**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 2307,35 €.

- ✓ **Section d'investissement**

Recettes : 3 859,17 € ; Dépenses : 3859.17 € ; soit un budget d'investissement équilibré

Voté à l'unanimité, par 6 voix Pour

Pour expédition conforme
NOSTANG, le 14 novembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Lionel ANNIC

Le Président,

Gérard LE BIHAN

ASSOCIATION FONCIERE ★ NOSTANG 56690 ★